



NOM :

PRENOM :

## RESERVATIONS VACANCES DE FEVRIER

Extrait du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineur :

Les demandes de réservations seront acceptées en fonction des critères d'admission à savoir :

- Les enfants tropéziens, dont les deux parents travaillent ;
- Les enfants tropéziens dont un des deux parents travaille ;
- Les autres enfants tropéziens ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont les deux parents travaillent à Saint-Tropez ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont l'un des deux parents travaille sur Saint-Tropez ;
- Les enfants scolarisés à Saint-Tropez ;
- Les enfants ou petits enfants de résidents tropéziens ou ayant une résidence secondaire ;
- Les autres enfants

**HORAIRES D'OUVERTURE** : accueil de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h50.

**THEME** : « Il était une fois la vie »

**PERIODE** : Vacances de Février (11 au 22 février)

**RESERVATIONS** :

LUNDI 11 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
MARDI 12 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 13 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
JEUDI 14 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 15 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
LUNDI 18 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
MARDI 19 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 20 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
JEUDI 21 FEVRIER	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 22 FEVRIER	<input type="checkbox"/>

**Date + Signature**

### Ville de Saint-Tropez

Services périscolaire et extrascolaire  
Pôle Enfance - route de la belle Isnarde  
Tel 04 94 81 30 11 / Fax 04 94 97 71 57  
centre-aere@ville-sainttropez.fr

### Horaires

Pendant la période scolaire : mercredi de 8h00 à 17h50  
Pendant les vacances : lundi à vendredi de 8h00 à 17h50